

Fusion officielle de deux associations du handicap sur Angers - Développer des dispositifs adaptés aux besoins -

Le **30 janvier 2014**, **HandiCap'Anjou** entérine sa fusion avec **l'ADIMC**, lors d'une cérémonie officielle en présence de l'ARS et du Conseil Général 49.

A cette occasion, Mr François GRIMONPREZ, Directeur de l'Efficiace et de l'Offre à l'ARS 49, validera par sa signature, le nouveau CPOM (*contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens*) qui permettra à HandiCap'Anjou de continuer son développement. Mr BECHU, Président du Conseil Général sera présent, le CG 49, devient nouveau partenaire de HandiCap'Anjou.

Trois premiers projets vont concrètement se mettre en place :

- L'externalisation d'une classe de l'IEM de la Guiberdière (enfants déficients moteurs avec troubles associés). Ils intégreront une classe d'un école de Trélazé. (école de proximité pressentie est l'école Dufour).
- La création d'un dispositif IME/SESSAD pour enfants autistes, associant des prestations institutionnelles et ambulatoires, favorisant les passages entre le milieu ordinaire (école, structures petite enfance) et spécialisé.
- Construction d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de 30 places pour adultes déficients moteurs avec troubles associés, sur la commune de Cantenay-Epinard.

Depuis le 1^e janvier 2014, HandiCap'Anjou regroupe sous sa nouvelle identité, deux associations angevines (AAPEI et ADIMC). Cette fusion répond aux attentes du secteur et permet d'offrir sur le territoire, des dispositifs plus larges, repensés, actualisés et personnalisés en termes d'accueil et de prise en charge. La personne est au cœur du projet, l'accompagnement ou le soin sont proposés dans un esprit de coordination des prestations. L'association se déploie désormais sur le secteur enfance et le secteur adulte, dans le champ de la Déficience Motrice et du Polyhandicap ou celui de la Prévention, la Déficience Intellectuelle et des Troubles Envahissants du Développement, dont l'autisme.

HandiCap'Anjou gère 15 établissements et services ouverts :

- aux enfants présentant une déficience intellectuelle, des troubles envahissants du développement en particulier l'autisme
- aux enfants et adultes déficients moteurs ou polyhandicapés.

HandiCap'Anjou réponds à l'attente de plus de 460 usagers et emploie 360 salariés. l'Association propose son soutien aux usagers et aux familles , qu'elle représente et dont elle défend les intérêts.

CONTACT PRESSE : Béatrice THIETRY

siege.social@handicap-anjou.fr - 02.41.43.93.65

siège - 114 rue de la Chalouère - BP 3114 49017 Angers cedex 2